

Lésigny, le 10 juillet 2019

Association
« Nous voulons des coquelicots »

Solar Hôtel
22, rue Boulard

75014 PARIS

**DIRECTION GENERALE
DES SERVICES**

N/Réf : FS/CI/ N° 2019-008091

Email : directiongenerale@lesigny.fr

Affaire suivie par Mme Ingargiola
Secrétariat D.G.S. – 01.60.34.24.48

OBJET : Motion de soutien

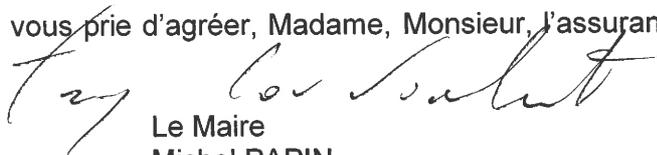
P.J. : 1

Madame, Monsieur,

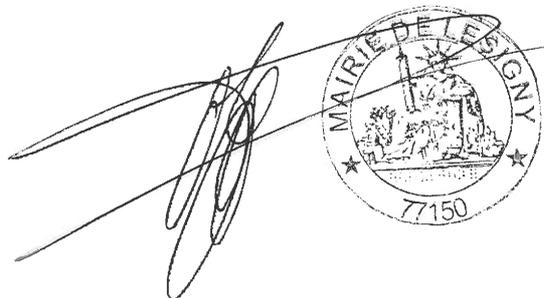
Le Conseil Municipal, par délibération n° 72/2019 en date du 2 juillet 2019, a approuvé la motion de soutien à l'association « Nous voulons des coquelicots » pour l'interdiction de tous pesticides de synthèse.

A cet effet, je vous prie de trouver ci-joint la délibération s'y rapportant, et vous informe que le formulaire de l'appel lancé en ligne par l'association sera dûment complété et signé.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Le Maire
Michel PAPIN



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 2 Juillet 2019

Date de convocation :
26 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le 2 juillet à 21 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 26 juin 2019, s'est réuni en Mairie de Lesigny au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PAPIN Michel, Maire.

Date d'affichage CRS :
8 juillet 2019

Etaient présents : Mme Juskiwieski – Mme Fournier – M. Doaré - Mme Davidovici - M. Tiennot – M. Vaury - Mme Rouen – Mme Dermagne – M. Gavillet - Mme Capirossi – Mme Le Pellec – M. Schmit – Mme Behuel - M. Vivier – Mme Deguelle – Mme Claudel - M. Quemener – Mme Dejonghe –

Nombre de Conseillers :
En exercice : 28
Présents : 19
Représentés : 09

Etaient représentés : M. Wacheux par M. Quemener – M. Bastida par Mme Dermagne – Mme Bolle par M. Doaré - Mme Mahé par M. Vaury – M. Colin par M. Schmit – M. Desamaison par M. Gavillet – Mme Cavadini par M. Tiennot - M. Monteiro par Mme Juskiwieski – M. Lazzarini par Mme Davidovici
Secrétaire de séance : M. Gavillet
Etaient présentes : Mme Salvadori – Mme Ingargiola

72/2019 - Motion de soutien à l'association « Nous voulons des coquelicots » pour l'interdiction de tous pesticides de synthèse

Considérant que l'Appel de l'association « Nous voulons des coquelicots », présidée par Fabrice Nicolino, a été lancé à la fin de l'été 2018,
Considérant que ce collectif dresse un constat plus qu'alarmant sur la qualité de l'air, des sols et de la biodiversité dans notre pays : en cause les pesticides,
Considérant que plus de 724.541 personnes ont déjà signé son appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse,
Considérant que, depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des collectivités locales, dans les espaces verts, les forêts, voiries et promenades ouvertes au public,
Considérant que la Ville de Lesigny s'est engagée, depuis 2007, dans la réduction de l'usage de pesticides, et notamment sur les espaces publics, avec l'appui de l'association Aquil'Brie, et s'est impliquée à former les agents aux pratiques alternatives,
Considérant que jamais la Terre n'a connu une disparition aussi massive de ses espèces, en aussi peu de temps. Or la richesse de la biodiversité est indispensable à notre survie alimentaire, et à la beauté de notre Planète,
Considérant que les pesticides provoquent cancers, maladies de Parkinson, troubles psychomoteurs chez les enfants, infertilités, malformations à la naissance, etc...,
Considérant que les pesticides polluent aussi les sols, l'eau et détruisent la biodiversité,
Considérant que le tiers des oiseaux a disparu en 15 ans, la moitié des papillons en 20 ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards, et que les plantes sauvages se font rares,
Considérant que les insectes sont en voie d'extinction, faisant planer la menace d'un « effondrement catastrophe des écosystèmes naturels »,

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal
A l'unanimité

APPROUVE la motion de soutien à l'association « Nous voulons des coquelicots » sise Solar Hotel - 22, rue Boulard 75014 Paris, pour l'interdiction de tous pesticides de synthèse.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'appel des coquelicots, ci-annexé.

Fait et délibéré aux jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

Fait à Lesigny, le 2 juillet 2019.

Le Maire
Michel PAPIN



Certifiée exécutoire
Compte tenu de sa télétransmission en Sous-Préfecture le 09/07/2019
Et de la transmission ou notification et publication le 09/07/2019
Le Maire,
Michel PAPIN

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la commune de Lesigny, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R.421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.



NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

APPEL À LA RÉSISTANCE POUR L'INTERDICTION DE TOUS LES PESTICIDES

[Accueil](#) [Actualités](#)

[Signer l'Appel](#)

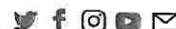
[Les outils](#)

[Se rassembler](#)

[Nos soutiens](#)

Français

[FAIRE UN DON](#)



[Accueil](#) • [Signer l'Appel](#)

SIGNER L'APPEL

NOUS VOULONS DES COQUELICOTS

Appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse

Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans; la moitié des papillons en vingt ans; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde ! Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection.

Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes.

Objectif cinq millions

709 091 ont signé. Atteignons 900 000 !

Je signe l'Appel

Les champs suivis d'une étoile * sont obligatoires

Nom*

Prénom*

Email*

Code postal*

J'accepte de recevoir des communications de "Nous voulons des coquelicots"



Je ne suis pas un robot

reCAPTCHA
Confidentialité · Conditions

JE SIGNE

En complétant ce formulaire, vous acceptez que l'association Nous voulons des coquelicots, responsable de traitement, traite vos données.

En continuant de défiler, vous acceptez l'utilisation de services tiers pouvant installer des cookies

✓ Accepter

Personnaliser